

# Réseau Stan : Le collectif nancéien pour une régie publique n'est pas d'accord

**A**vant la réunion, vendredi 14 novembre du Conseil de communauté où les ajustements du réseau sont à l'ordre du jour, le collectif nancéien pour une régie publique des transports en commun et pour leur accès gratuit, exprime son désaccord. Il l'a fait par courrier adressé aux conseillers communautaires avec copie aux conseillers municipaux. Le collectif constate et déplore que la collectivité s'apprête à réduire l'offre du réseau. Précisions de Noël Monnier : « *L'offre avait été augmentée avant les élections, il n'y a plus de scrutin donc on va réduire le service. Pour nous c'est une erreur, car cela n'a pas de sens d'analyser le réseau ligne par ligne. Elles sont toutes interdépendantes. En supprimant une, on impacte les autres et on s'engage dans une logique de régression.* »

**Dans son analyse, le collectif estime qu'un réseau de transports urbains n'est pas une simple juxtaposition de lignes,** mais un ensemble de lignes interconnectées. « *Supprimer un tronçon en fin de ligne au motif qu'il n'est emprunté que par un petit nombre de voyageurs n'a pas seulement pour effet de remettre autant de voitures individuelles en circulation dans l'agglomération, cela se traduit aussi par une diminution du nombre de voyageurs sur l'ensemble de la ligne, voire sur d'autres lignes adjacentes.* ». D'autre par constate Noël Monnier la faible fréquentation d'une ligne de transports en commun peut résulter « *non pas d'une ab-*

*sence de besoin en termes de déplacements mais d'une insuffisance de l'offre. Les succès de la ligne 2, malgré ses imperfections : site propre discontinu, parkings-relais absents ou inadaptés- en est un exemple flagrant dont il serait temps de tirer les leçons.* ». En d'autres termes, il faut non pas le réduire mais le développer et améliorer le cadencement. « *Il faut mettre les moyens* », note Noël Monnier qui ajoute : « *à la Communauté urbaine on parle beaucoup de gestion et d'utilisation de l'argent public mais il fait savoir où sont les priorités* ». Les remèdes proposés ? Un maillage plus dense, une fréquence de passages suffisante, une meilleure information des usagers « mais aussi des usagers potentiels », la gratuité et la création d'une régie publique. Autant d'arguments déjà évoqués en séance publique par Vincent Herbuvaux (gratuité) Manu Donati, Pascal Jacquemin et Hervé Féron (maillage) qui se heurtent au même constat : le coût : « *Trouvez-moi 20M€* » avait répondu André Rossinot à Vincent Herbuvaux au sujet de la gratuité, et l'organisation du réseau.

**Laurent Garcia le vice-président du Grand Nancy** délégué aux transports en commun n'a pas souhaité par « respect pour les élus » commenter ce courrier dont le contenu va animer les débats du conseil de communauté. En voiture, et n'oubliez pas de valider votre titre de transport. +